

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La rentrée scolaire 2014 se prépare avec une prévision de hausse des effectifs dans les collèges d'Eure-et-Loir qui devraient accueillir 245 élèves de plus. Pour les prendre en charge dans les classes, 12 postes d'enseignant-e-s en plus, solde de 35 créations et 23 suppressions prévues. Si, pour la 2^e année consécutive, ce solde est positif, il est très loin d'être suffisant et bien inférieur aux 23 postes créés pour cette année scolaire et aux 16 Equivalents Temps Plein prévus pour cette rentrée. Lors du groupe de travail, nous avons « pointé » une dizaine de situations où il nous paraît indispensable de créer un poste.

De plus, parmi les 35 créations, 18 le sont sur deux établissements et surtout 5 sur trois établissements. Ces créations sont évidemment indispensables, cependant nous tenons à exprimer notre inquiétude quant à la situation difficile dans laquelle les collègues nommé-e-s sur ces postes se trouveront inévitablement (temps de déplacement, fatigue, suivi plus compliqué des élèves, intégration plus difficile au sein des équipes...). Sur ces 5 créations de postes sur trois établissements, 4 pourraient être seulement sur deux établissements si l'on tient compte des besoins dans les disciplines concernées (grand nombre d'heures supplémentaires).

Si, comme vous nous l'avez indiqué en groupe de travail, le nombre de compléments de service et de BMP est en baisse, ils restent encore très nombreux et, pour un certain nombre d'entre eux, choquants puisqu'équivalents au nombre d'heures supplémentaires prévues dans la discipline concernée. Nous avons demandé l'annulation de ceux-ci en groupe de travail, et nous réitérons notre demande. Si nous tenons à signaler que comme chaque année, le travail de vos services permet de limiter au maximum le nombre de ces compléments de service éloignés, certains appariements regroupent des établissements distants de plus de 20 km. C'est beaucoup trop pour envisager un travail dans des conditions sereines.

Les BMP représentent plus de 12 équivalents temps plein pour l'instant sur le département, et qu'en sera-t-il après désignation des berceaux de stagiaires lorsqu'il faudra compenser leur décharge de service ? Quelles solutions seront alors mises en place pour que toutes ces heures soient assurées ? Le risque d'aboutir à des services morcelés pour des TZR ou des contractuel-le-s, à des HSA qui viendront encore alourdir la charge de travail, voire à des heures non assurées pour les élèves. Certains établissements sont plus touchés que d'autres, ainsi Toury ou Illiers-Combray avec 4 BMP chacun.

Sans surprise, le taux d'HSA est à nouveau à la hausse cette année (9,5%) et, sans surprise, nous avons découverts dans les documents que vous nous avez fournis la concrétisation de cette hausse. Parmi les suppressions de postes prévues, nous vous en avons signalé quatre que nous souhaitons voir annulées au regard des besoins et du nombre d'heures supplémentaires dans la discipline concernée.

De plus, comme chaque année, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation difficile des disciplines suivantes, qui sont les plus touchées par le nombre d'heures supplémentaires : SVT, Sciences Physiques, Technologie, Arts Plastiques et Éducation Musicale. Dans ces matières, il n'est pas rare de trouver entre 4 et 6 HSA par enseignant-e !

Enfin, il est difficile de ne pas évoquer la situation du collège Pierre et Marie Curie expérimentant les annonces du ministère pour les collèges REP+ dès la rentrée prochaine. La moitié

des moyens supplémentaires sont des heures supplémentaires. Ainsi au lieu de voir leur service allégé pour permettre plus de concertation, les collègues vont devoir se concerter (ce qu'il faisaient déjà) en plus de leur service normal où il y avait déjà des heures supplémentaires. Leur charge de travail dans des conditions déjà difficiles se trouvera alourdie. On a pourtant pu lire et entendre (de la part du ministère) que leur service serait de 16h30, cherchez l'erreur.

Heures supplémentaires et compléments de service devraient être considérés comme ce qu'ils sont, c'est-à-dire des moyens d'ajustement auxquels il faudrait recourir de manière exceptionnelle, et non pour ce qu'ils sont devenus : des solutions de gestion normale et habituelle des établissements.

Plus généralement, au moment où se prépare la rentrée 2014, nous constatons que l'alternance politique n'a pas fondamentalement remis en cause la spirale des dégradations des conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale. Créations de postes insuffisantes au niveau national se traduisant dans les établissements par des DGH resserrées permettant simplement de maintenir l'existant, gel des salaires, allongement de la durée de la carrière, etc, sont autant de moyens d'une politique d'austérité contre laquelle nous nous élevons. C'est pourquoi la FSU appelle les personnels à se mettre en grève et à manifester nombreux le mardi 18 mars pour l'emploi, les salaires, les services public et la protection sociale.